

Écoles privées : le prix de la réussite

La rentrée dans l'enseignement privé a concerné environ 1 300 élèves en Brabant wallon. Un chiffre stable qui ne concerne que peu de Belges.

● **Ariane BILTERYST**

Si vous voulez échapper au décret inscriptions, il ne reste plus qu'une seule solution : inscrire votre progéniture dans une école privée. L'article 24 de notre Constitution établit la liberté d'enseignement. Et si l'immense majorité des établissements de notre paysage scolaire est subventionnée, une vingtaine d'écoles privées exploite cependant un autre filon, celui des écoles internationales. Enseignement en anglais le plus souvent, mais aussi parfois en suédois ou en latin, ces écoles privées se sont établies à Bruxelles et en Brabant wallon, à proximité des parents-

cibles : les diplomates, les managers de multinationales expatriés, les employés de l'OTAN, etc.

Il existe cependant peu de littérature sur le sujet. Pas plus qu'un répertoire officiel exhaustif ou organe de représentation. Dans le business du privé, c'est chacun pour soi.

«*En Belgique, ça reste tout à fait minoritaire par rapport à d'autres pays, et ça concerne plutôt des enfants de cadres internationaux que des Belges, précise Vincent Dupriez, professeur en sciences de l'éducation à l'UCL. Ces écoles ne suivent pas non plus le programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles et décernent des brevets internatio-*

naux. C'est une niche très étanche par rapport au reste du paysage belge de l'enseignement.»

Et heureusement que le système n'est pas sur le point de se généraliser. Avec des frais de scolarité annuels dont la moyenne tourne autour des 15 à 20 000 €, le coût est exorbitant. «*Ces écoles sont des anomalies dans un pays où le politique plaide pour un service éducatif qui permette un mélange des populations scolaires*», ajoute l'expert.

Pourtant, les affaires tournent. La qualité du produit serait-elle nettement meilleure que dans le service public ? Difficile à établir. Le taux de réussite est effectivement très élevé dans le privé, et il semble généralement admis que

le niveau du Baccalauréat International (BI) est plus fort que celui d'une fin de rhétos. La question de la motivation des professeurs, sous statut d'employés, se pose différemment et l'encadrement des élèves répartis dans des petites classes de moins de 20 élèves est également un élément. Tout cela, ajouté au fait que ces enfants proviennent d'un milieu socioculturel favorisé rend difficile la comparaison avec les écoles subventionnées en terme de résultats. ■

«Nous sommes ouverts à tout le monde»

Avec ses quelque 700 étudiants et ses 55 nationalités, la St. John's International est la plus importante école privée du Brabant wallon.

Fondée il y a exactement 50 ans, la St. John's School est aujourd'hui une institution connue de tous les expatriés de Waterloo et environs. Niclas Eriksson, Finlandais d'origine, y étudié avant de voyager et revenir à la case Sint-John, où il est devenu responsable des inscriptions. Cette année, 708 enfants ont été enregistrés. Un chiffre qu'il considère comme optimal au regard de la capacité de l'établissement.

Quel genre de public accueillez-vous ?

Nous sommes une école internationale, bilingue, où l'anglais est enseigné en immersion par des

«native speakers». Nous accueillons tous le monde mais nos élèves sont très majoritairement des enfants d'expatriés. Ce sont des enfants de managers, des cadres de multinationales... Et souvent c'est l'employeur qui paie entièrement les frais de scolarité. Et

puis, nous avons quelques rares particuliers qui paient leur minerval. Mais c'est une infime partie.

Les étudiants restent en moyenne combien de temps chez vous ?

En moyenne, ils restent trois ou quatre ans. Nous sommes très tributaires des relocalisations des familles. Mais ceux qui sont passés par ici en gardent souvent un souvenir fort. Il y a un esprit de famille dans la Communauté de Sint-John. Il faut dire que 70 % des

familles habitent Waterloo, Lasne ou Rhode-St-Genèse. Un quartier...

Il y a quelques Belges quand même ?

Les Belges sont la 2^e nationalité avec 15 %, mais les Américains sont les premiers avec 18 %.

Pour quelle raison inscrivent-on son enfant à la Sint-John's school ?

Nous décernons un diplôme reconnu partout, l'International Baccalaureat (IB), pour lequel nos étudiants obtiennent d'excellents résultats chaque année. C'est le passeport pour faire des études supérieures à l'étranger ensuite. Généralement, les étudiants partent dans des universités renommées en Angleterre ou aux États-Unis.

Vous figurez parmi les écoles privées les plus chères...

Nous avons 100 profs pour 700 élèves, ça vous donne une idée de notre mode de fonctionnement.

Ce n'est pas comparable à une école publique. La taille des classes est restreinte – pas plus de 20 élèves –, le choix des options est immense, le bilinguisme et même l'apprentissage d'une 3^e langue sont poussés, les infrastructures tant académiques que sportives sont importantes...

Votre école ne reçoit pas de subventions mais fonctionne parfaitement. Vous faites du bénéfice ?

Ce n'est pas l'objectif. Nous réinjectons l'argent dans l'école.

Vous arrive-t-il de refuser une inscription ?

Absolument. Nous n'admettons pas un élève qui a été exclu ailleurs ou si nous ne pouvons pas répondre aux besoins spécifiques d'un enfant. Et nous refusons de surcharger les classes. Il y a des gens en listes d'attente pour l'inscription. ■

A.Bil.

La BIS : une école au château

Située dans le domaine d'Argenteuil à Waterloo, la Bogaerts International School est née il y a trois ans. Et ça marche.

● Ariane BILTERYST

Comme un poisson dans l'eau. C'est l'impression que donne David Ian Bogaerts, 38 ans, le jeune directeur de la BIS (Bogaerts International School), déambulant dans les allées du domaine d'Argenteuil, un lieu de rêve pour installer une école privée. Elle a vu le jour il y a trois ans à peine, et partage le domaine avec une autre école chic, la Scandinavien School. Avec 60 % d'étran-

gers, la plupart des étudiants de la BIS sont des enfants d'expatriés ou de diplomates. La publicité de l'établissement, c'est internet qui s'en charge. «Là, c'est vrai que le bâtiment et le cadre jouent en notre faveur. C'est comme pour Apple. Les gens aiment le packaging.»

Outre la BIS, David Ian Bogaerts dirige également une école de commerce privée à Uccle et une école du jury. Le jeune

businessman ne cherche pas à cacher son ambition : «Il y a une hypocrisie en Belgique quand on parle d'enseignement. L'élitisme existe, c'est un fait. Pourquoi faire semblant ? C'est clair qu'il y a des bonnes, des moyennes et des mauvaises écoles. Et des écoles de la réussite, auxquelles les plus privilégiés ont accès et pas les autres. Ce n'est pas nécessairement quelque chose de négatif. Je rêve de pouvoir établir un classement des écoles.»

Moi, j'ai une obligation de réussite. C'est du privé. Je promets aux parents que leurs enfants sortiront parfaitement bilingues et réussiront leur Bac International. Je dois atteindre cet objectif.»

Alors qu'elle avait démarré avec 35 élèves, la BIS compte actuellement 115 élèves, tant en primaire qu'en secondaire. «Nous demandons 12 500 € en primaire et 16 000 € en secondaire. Donc, entre les écoles de l'État et les

écoles à 30 000 €, il y a nous et rien d'autre, sauf le Lycée français qui demande 6000€/an mais qui a des listes d'attente. J'occupe donc un créneau inexploité. Mais je n'exclus pas d'accepter des jeunes qui en veulent, même s'il faut trouver un arrangement avec les parents pour payer les frais. Rendre des services à l'école, étaler les paiements, il y a toujours des solutions... Moi, ce qui m'excite, c'est que les jeunes réussissent leur parcours.» ■

Le privé en BW : combien ça coûte ?

FONDAMENTAL	POPULATION	FRAIS ANNUELS	IMMERSION
European Montessori School à Waterloo	70 élèves (de 2 ans à 12 ans)	6 000 à 16 000 €	Anglais
Montessori House Belgium à Braine-l'Alleud	35 élèves (de 2 à 9 ans)	6 250€ à 10 300€	Anglais
Montessori Kids Academy à Lasne	85 élèves (de 2 à 12 ans)	7 500 € à 10 800 € (en fin de primaire)	Anglais
FONDAMENTAL ET SECONDAIRE			
Schola Nova à Incourt (Pas de diplôme homologué)	60 étudiants (de 8 à 18 ans)	3 850 €	Latin - Grec
Sint-John's International School à Waterloo (International Baccalaureat)	700 étudiants (de 2,5 ans à 18 ans)	10 500 € (accueil) à 32 500 €, soit une moyenne de 24 500 €/an	Anglais
Bogaerts International School - BIS à Waterloo (International Baccalaureat, dès la rentrée 2015).	115 étudiants (de 6 à 16 ans)	12 500 € (primaire) à 16 000 € (secondaire)	Anglais
Scandinavian School of Brussels à Waterloo (International Baccalaureat)	190 étudiants maternelle, primaire et secondaire	23 100 € (en secondaire)	Suédois et Anglais



Le Verseau n'est pas une école privée !»

Le démenti est formel et vient de la bouche de la directrice Helen Brown elle-même : «*Mon école n'est pas une école privée !*»

La mise au point n'est pas superflue car, au fil des ans, le Verseau, situé à Bierges, et qui accueille 450 élèves, a acquis la réputation d'une «*école de nantis*» et traîne son lot de légendes. «*Le Verseau fait partie de notre réseau et suit le programme de*

Communauté française, soutient Michel Bettens, secrétaire général de la Felsi (Fédération des Établissements Libres Subventionnés Indépendants) qui regroupe notamment les établissements à pédagogie différenciée type Decroly. *S'il devait être de ceux qui réclament une contribution financière aux parents pour l'inscription de leur enfant, il aurait forcément des problèmes.*»

Deux éléments peuvent dès

lors expliquer cette confusion. D'une part, le caractère international du Verseau. Les cours d'anglais sont renforcés et plus encore pour les anglophones, soit un tiers de la population de l'école. D'autre part, le Verseau a été fondé par une famille qui siège au PO (Pouvoir Organisateur). Parallèlement, une ASBL, Les Amis du Verseau, très dynamique, soutient des campagnes de récoltes de fonds auprès des parents d'élèves. Les rumeurs parlent ici de paiements s'élevant à quelque 4500 € par an...

«*Cette ASBL soutient l'école et intervient en cas de besoin soumis au PO*, réagit la directrice. *Elle invite les familles à devenir membre, mais rien n'est obligatoire. On peut tout à fait refuser. Beaucoup d'écoles pratiquent de la sorte. Et j'ignore tout de cette ASBL en tant que directrice. Ce sont deux choses tout à fait distinctes.*» ■ **A.Bil.**